Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212202774-20260414-2026029-DE

2026-029

COMMUNE de SAINT-BRANDAN (Côtes d'Armor)

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 14 AVRIL 2026 A 19H00 EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-six, le 14 avril à 19h, le Conseil Municipal de SAINT-BRANDAN dûment convoqué s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Christian JOLLY, le Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 Nombre de conseillers présents ou représentés : 19	**Présents :** Christian JOLLY, le Maire, Céline AUFFRAY, Franck CHAMPAGNE, Virginie LAIGLE, Vincent LE BERR, Virginie PHILIPPE, Didier LE VEXIER, Jean Pierre VARNIER, Sandra LE GUILLOUX, Christelle BOITARD, Delphine HELLOCO, Jean-Alain QUINIO, Laëtitia HENRY, Nadège JOUAN, Olivier FLAGEUL, Bryan DEVILLE, Claire SÉRRÉ, Daniel DEMOY, Marie-Laure PEN. **Procurations :** **Secrétaire de séance :** **Date d'envoi de la convocation** : 07 avril 2026 **Date de l'affichage** : 16 avril 2026

Rapporteur : Vincent LE BERR

Délibération n° 2026-029 : Vote du budget primitif 2026 – Budget principal

Monsieur Vincent LE BERR, Adjoint aux Finances, présente le projet de budget primitif 2026 du budget principal, qui a été transmis aux élus en commission plénière du 08 avril 2026.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.1611-1 et suivants et L.2311-2 à L2343-2 ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Vu l'approbation du compte financier unique 2025 ;

Vu l'affectation des résultats 2025 ;

Vu la présentation effectuée par l'Adjoint en charge des finances :

Envoyé en préfecture le 16/04/2026
Reçu en préfecture le 16/04/2026
Publié le
ID : 022-212202774-20260414-2026029-DE

Proposition

Il est proposé d'approuver le budget 2026 du budget principal qui s'équilibre :

- Section de fonctionnement à 2 314 534.58 €
- Section d'investissement à 824 228.86 €

Décision

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, passe au vote

Pour : 19	Abstention	Contre :

La délibération est Adoptée ☒
Rejetée

Pour copie conforme
Le Maire
Christian JOLLY

MAIRIE de ST-BRANDAN
Côtes d'Armor 22800